



LA VILLE RENFORCE SON ENGAGEMENT POUR LA SÉCURITÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

Chères familles, chers parents,

La municipalité est particulièrement attachée à la sécurité, au bien-être et à l'épanouissement des enfants accueillis dans ses structures.

À la suite d'une situation exceptionnelle survenue lors de l'accueil postscolaire, la Ville souhaite apporter aux familles des éléments d'information la concernant et préciser les mesures mises en œuvre immédiatement.

Lors du départ des enfants, une enfant de 3 ans a momentanément échappé à la surveillance de l'équipe d'animation avant d'être ramenée au centre quelques instants plus tard par une famille. L'enfant a été rapidement prise en charge et a retrouvé ses parents en toute sécurité. Cet événement a toutefois été pris avec le plus grand sérieux par la Ville.

Dès le lendemain, le SDJES (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) a effectué un contrôle de l'accueil de loisirs.

Cet examen rigoureux a permis d'analyser en détail l'ensemble des procédures de fonctionnement, de sécurité et d'encadrement.

Ce contrôle a mis en lumière des axes d'amélioration indispensables, immédiatement pris en compte par la municipalité.

Au-delà des mesures correctives engagées, cette démarche permet de renforcer et de sécuriser durablement l'organisation de l'accueil de loisirs, en lien étroit avec la direction et les équipes d'animation.





LA VILLE RENFORCE SON ENGAGEMENT POUR LA SÉCURITÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

Des mesures immédiatement mises en œuvre :

Afin de renforcer la sécurité et la qualité de l'accueil, un nouveau protocole d'accueil et de départ est désormais en vigueur :

- L'accueil des familles et la remise des enfants s'effectuent exclusivement au niveau de la grille extérieure ;
- Les personnes extérieures au service restent à l'extérieur de l'enceinte de la structure ;
- La remise des enfants est effectuée après vérification de l'identité de la personne autorisée et émargement de la liste des présences ;
- Les nouveaux protocoles d'accueil et de fonctionnement font l'objet d'un pilotage et d'un contrôle renforcés par la Direction Générale des Services.

Ces mesures viennent compléter le travail engagé pour réexaminer et renforcer l'ensemble de l'organisation de l'accueil de loisirs.

Une contre-visite des services de l'État est programmée afin de valider la mise en œuvre durable de ces dispositions.

La sécurité et le bien-être des enfants restent au cœur de l'engagement de la municipalité et de son personnel.

Les enseignements tirés de ce très regrettable événement permettent aujourd'hui de renforcer durablement nos organisations afin de garantir aux familles un accueil serein, sécurisé et de qualité.

Régis TRICHARD,
Adjoint au maire délégué à la vie
scolaire, à l'enfance et à la petite enfance



Xavier TALON,
Maire de Maurecourt



01 39 70 23 20



accueil@ville-maurecourt.fr



www.ville-maurecourt.fr